
Vœux 2023 et Taxe d'habitation

Amideshouches Asso <amideshouches74@gmail.com>

13 janvier 2023 à 08:46

À : LES HOUCHES Mairie - Madame le Maire <secretariat.mairie@leshouches.fr>

Madame le Maire,

Au nom de notre Association LES AMIS DES HOUCHES, je vous présente tout d'abord mes meilleurs vœux pour cette année 2023. Le Conseil d'Administration et l'ensemble des 140 adhérents environ de notre Association se joignent bien sûr à moi à cette occasion. Que cette nouvelle année qui s'ouvre vous apporte, ainsi qu'à vos proches, bonheur, santé, réussite et satisfaction. Qu'elle vous permette également la concrétisation de vos projets pour notre village des HOUCHES que nous aimons tant.

Nous en profitons pour vous redire notre profond attachement aux Houches, souvent depuis de très nombreuses années. Bien plus qu'une résidence secondaire pour une grande partie de nos adhérents, il s'agit d'un port d'attache et d'une passion. Jamais il ne s'agit pour eux d'un quelconque intérêt financier, mais souvent au contraire d'un placement affectif familial sincère. Nous sommes très heureux de participer à la vie locale, et notre souhait est d'y contribuer collectivement davantage encore.

Au-delà, nous acceptons sans hésiter de contribuer également à la fiscalité locale comme les autres contribuables, voire plus. Nous participons ainsi à la vie économique de la Commune, au développement de ses services, de ses équipements, de ses projets. A partir de cette année, notre part y sera même très majoritaire, la taxe d'habitation sur les résidences principales étant supprimée. Nous suivons donc avec attention et inquiétude, vous le savez, l'évolution de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

La loi des finances adoptée grâce à l'article 49-3 inclut donc l'amendement présenté par M. Xavier Roseren au nom de son groupe. Nous ne vous cachons donc pas notre inquiétude devant les taux autorisés de majoration de cette taxe sur les résidences secondaires. Soyons francs, ceux-ci nous paraissent totalement inamicaux, injustes et inappropriés pour cette unique catégorie de contribuables. Nous entendons les arguments avancés pour cette évolution mais nous sommes surpris par son niveau aussi excessif étant catégoriel.

Cet évènement politique, inattendu jusqu'à cet automne, nous interpelle et nous questionne donc tant l'avenir est maintenant incertain. Les prochaines révisions des bases des valeurs locatives ne doivent pas être précédées par ce qui s'apparenterait à une double peine. Nous avons déjà noté l'augmentation de 7,1% de ces bases pour 2023, liée à l'indice des prix à la consommation, limitons les cumuls ! En ce qui nous concerne, nulle intention conflictuelle mais le souhait en revanche d'une pondération et, si possible, d'une concertation.

Nous avons apprécié à notre égard, Madame le Maire, votre ouverture pour nos échanges et votre écoute depuis votre élection. Nous sollicitons cette fois votre attention et, si vous le pouvez, un échange constructif préalable à votre prise de décision. D'une manière générale, nous souhaitons développer nos échanges réguliers avec confiance permettant une meilleure visibilité. Nous sommes à votre disposition, si vous le souhaitez, pour aboutir à une évolution très contenue de la fiscalité qui nous concerne.

Nous vous remercions par avance, Madame le Maire, pour votre réponse.

Très cordialement,

Pour les adhérents de l'Association LES AMIS DES HOUCHES,
Michel BAUJON – Président – et le Conseil d'Administration.